

Laïcité : comprendre pour agir

Le 9 décembre, chaque année, est l'anniversaire de la loi de 1905 qui a instauré la séparation des Églises et de l'État, en France. La laïcité permet à chaque citoyen de garantir sa liberté de conscience et sa liberté de croire ou de ne pas croire.

La laïcité est un principe républicain associé au triptyque « Liberté, Égalité, Fraternité ». Elle doit être le ciment de notre société.

« La société française, comme un peu partout en Europe, est traversée par des courants d'extrême droite qui déploient leurs thèses et utilisent la laïcité, en la dévoyant...

Il nous faut actualiser la compréhension des mécanismes qui opèrent dans la société pour mieux y répondre...et faire valoir nos arguments dans toute discussion professionnelle, amicale ou familiale...En effet les conceptions de l'extrême droite sont radicalement opposés à l'universalité de la personne humaine, à la démocratie et au respect des libertés fondamentales que l'on doit porter et défendre à l'École (Rémy-Charles SIRVENT, secrétaire du CNAL)

*

* *

LA LAÏCITÉ, UN PRINCIPE ESSENTIELLE POUR RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE

La laïcité est omniprésente dans le débat public : malheureusement, elle est trop souvent au centre de polémiques qui entraînent des divisions alors qu'elle doit au contraire permettre de rassembler. D' éminents spécialistes font le point sur les enjeux actuels.

ON DIT SOUVENT QUE LA LAÏCITÉ EST UNE EXCEPTION FRANÇAISE ?

- Dominique SCHNAPPER (politologue et présidente du Conseil des Sages de la laïcité) :
« Toutes les démocraties reposent sur un principe de séparation du politique et du religieux. Ce n'est pas un principe français mais démocratique. Mais cette séparation prend des formes historiques différentes et deux grandes traditions existent : la tradition de type anglo-saxon qui insiste sur la liberté religieuse contre toute intervention de l'État et la tradition républicaine française où cette séparation est organisée par l'État comme une dimension de la citoyenneté. La laïcité française appartient à ce courant ».

- Gwenaèle CALVÈS (professeure de droit public) :
« Certaines composantes du principe de laïcité sont aujourd'hui acquises dans les démocraties : liberté de conscience et de culte, égalité devant la loi sans distinction de religion. Mais d'autres composants se retrouvent plus rarement : c'est le cas de la neutralité confessionnelle des pouvoirs publics,

mais aussi du principe de suprématie de la loi commune sur la loi religieuse : en ce sens, on peut dire de la laïcité qu'elle est une exception française »

LA LAÏCITÉ EST PRÉSENTE DANS LE DÉBAT PUBLIC, MAIS SOUVENT SOUS FORME DE POLÉMIQUES.

Comment faire en sorte que cela soit un principe qui réunisse et non pas qui divise ?

- Dominique SCHNAPPER : « En rappelant son véritable sens qui est de laisser à chacun la liberté et en soulignant le principe du civisme qui crée un espace public commun où tous peuvent se retrouver par-delà leurs particularités et leurs différences. Distinct de la sphère privée, c'est cet espace public commun qui réunit tous les individus, quels que soient leurs origines historiques, leurs croyances et leur condition sociale. »
- Ismaïl FERHAT, professeur en sciences de l'Éducation : « La laïcité est en effet très présente dans les débats publics. Mais tout le monde définit-il, dans les discours, les médias, de la même manière, le principe laïque ? L'hétérogénéité des réponses est frappante, tant on y met des conceptions différentes les unes des autres...Une approche institutionnelle permet souvent de concilier les points de vue différents. La laïcité est un mot parfois utilisé pour d'autres enjeux ou combats...Par exemple la polémique sur le burkini sur les plages ou dans les piscines est parfois rangée sous le rayon de la laïcité, alors qu'elle n'a pas de rapport avec celle-ci... »

LA LAÏCITÉ EST-ELLE UN REMPART CONTRE LES INÉGALITÉS DANS LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE ?

- Gwenaële CALVÈS : « Contre les inégalités, non, mais contre les discriminations, c'est certain. La laïcité protège, au jour le jour, une communauté de citoyens égaux devant la loi, qu'ils croient au ciel ou n'y croient pas. A ce titre, elle est, depuis l'origine, une promesse de liberté, d'égalité et de fraternité. »
- Dominique SCHNAPPER : « Les inégalités sont une réalité qu'on peut corriger jusqu'à un certain point. Elle est une des caractéristiques de l'École qui est le meilleur moyen pour corriger les inégalités dues à la naissance dans tel ou tel milieu...La fonction de l'École est intégratrice, elle tend à éliminer l'effet des handicaps sociaux. La laïcité à l'école y contribue donc indirectement ».

* *

QUI SONT LES EXTREMES-DROITES ?

Jean-Yves CAMUS, politologue, s'est spécialisé dans l'extrême-droite. Voici ses réponses :

- Quels sont les thèmes invariables des courant d'extrême droite ?
 « Ils véhiculent une conception organiciste de la communauté dont la base est l'ethnie, la nationalité ou la race. Cela implique le rejet de l'universalisme, issu de la philosophie des Lumières au bénéfice de la valorisation du « nous ». Les extrémistes de droite absolutisent les différences entre nations, races, individus ou cultures.
 Ils considèrent les différences culturelles et religieuses entre groupes vivant sous un même territoire comme un risque de désordre, perturbant leur volonté d'organiser la communauté de manière homogène... voire de disparition de la Nation. Ils cultivent l'utopie d'une société fermée, seul cadre possible d'une renaissance par régénération de la communauté nationale ».

- Existe-t-il en France une réelle voie d'accès au pouvoir de l'extrême-droite ?
 « Cette réelle voie d'accès s'appelle la question identitaire et la promotion d'un nationalisme ethniciste qui n'accèdera pas au pouvoir par une victoire de Le Pen ou Zemmour, mais avec celle d'une droite conservatrice « dévoyée » qui aura captée l'essentiel des idées de l'extrême-droite. Dans ce sens, Zemmour a été moins un candidat qu'un « éveilleur » qui défriche, initie et prépare le terrain ».

- La clé de la bataille politique est l'hégémonie culturelle. Or on conteste de plus en plus le bien-fondé de l'antiracisme et de la lutte pour les droits humains. Comment l'expliquez-vous ?
 « Je l'explique par la baisse dramatique du débat théorique. Que tirer d'un débat entre essayistes tous-terrains, sur le plateau d'une chaîne d'information en continu ?
 Les partis politiques ont coupé le lien avec les intellectuels, remplacés par des journalistes...
 Le camp progressiste et antiraciste s'est fracassé sur les questions de l'antisémitisme/antisionisme, de l'attitude à adopter face à l'islam et de la définition de la laïcité. Enfin, il faut comprendre que les effets négatifs de la mondialisation libérale créent une demande d'enracinement, de récit collectif et de lien communautaire (pas communautariste !). On ne peut pas les écarter d'un revers de main avec des incantations invoquant, sans les incarner concrètement, l'universalisme et l'égalité »

A CEUX QUI DISENT :: « LE RASSEMBLEMENT NATIONAL N'EST PAS (PLUS) D'EXTRÊME-DROITE : C'EST UN PARTI COMME UN AUTRE... »

« Créé en 1972, le Front National est une initiative d'Ordre nouveau, mouvement néo-fasciste qui a voulu lisser son image en vue des élections de 1973. La boussole de ce mouvement est le MSI, parti néo-fasciste italien qui a donné un coup de pouce financier au FN, et auquel il a emprunté le logo (flamme).

Le FN est devenu le Rassemblement National en 2018. »

Quelques membres : François BRIGNEAU, condamné pour collaboration avec les nazis, Pierre BOUSQUET, ancien SS français durant la guerre 39-45, plusieurs anciens responsables de l'OAS (Algérie Française) sont membres fondateurs du Front National » (Jean GROSSET, syndicaliste)